



**PREMIÈRE  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Evaluation et certification de premier niveau de la sécurité des technologies de l'information

### **CERTIFICAT ANSSI-CSPN-2023/02**

Ce certificat est associé au rapport de certification ANSSI-CSPN-2023/02

## **Produit Suricata Version 6.0.8**

**Catégorie de produit : Détection d'intrusions**

Développeur : Open Information Security Foundation  
Commanditaire : Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information  
Centre d'évaluation : AMOSSYS

## **Certification de sécurité de premier niveau (Référentiel ANSSI)**

**Date de validité : date de signature + 3 ans.**

Paris, le 1<sup>er</sup> Mars 2023

Le Directeur général adjoint de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

Emmanuel NAEGELEN

[ORIGINAL SIGNE]



Ce certificat est émis conformément au décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et systèmes des technologies de l'information.

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

51, boulevard de La Tour-Maubourg, 75700 PARIS 07 SP

Le produit, objet de cette certification, a été évalué par AMOSSYS sis en France en appliquant la procédure ANSSI-CSPN-CER-P-01, version en vigueur.

Ce certificat s'applique uniquement à cette version spécifique de produit dans sa configuration évaluée. Il ne peut être dissocié de son rapport de certification complet. L'évaluation a été menée conformément aux dispositions du schéma français. Les conclusions du centre d'évaluation, formulées dans le rapport technique d'évaluation, sont cohérentes avec les preuves fournies.

Ce certificat ne constitue pas en soi une recommandation du produit par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information et ne garantit pas que le produit certifié soit totalement exempt de vulnérabilités exploitables.